



HAL
open science

Financement des dépenses sociales : les apports d'une approche de long terme

Sandrine Michel, Delphine Vallade

► **To cite this version:**

Sandrine Michel, Delphine Vallade. Financement des dépenses sociales : les apports d'une approche de long terme. *Économie appliquée : archives de l'Institut de science économique appliquée*, 2010. hal-01671551

HAL Id: hal-01671551

<https://hal.umontpellier.fr/hal-01671551v1>

Submitted on 22 Dec 2017

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Financement des dépenses sociales : les apports d'une approche de long terme

Sandrine MICHEL¹ & Delphine VALLADE²

L'objet de cet article est de montrer le caractère structurant des dépenses sociales pour la croissance à partir de l'analyse de leurs financements sur le long terme. En France, depuis le début du 19^{ème} siècle, les dépenses sociales progressent périodiquement : elles constituent un élément de sortie des longues phases de dépression. Cette caractéristique commune nous permet de construire un indicateur synthétique dit d'infrastructure sociale du développement humain et de montrer comment les dépenses sociales deviennent une composante structurelle de la croissance. L'étude du financement de cette infrastructure sociale précise les modalités suivant lesquelles elle s'établit dans le temps : les dépenses sociales, moins qu'une question de redistribution, pose le problème de leur caractère de plus en plus productif.

Mots clés : croissance économique, indicateurs sociaux, régulation.

JEL : O 47, A 13, C 82

This paper seeks to show how the long term financing of social spending has influenced the structure of economic growth. Since the early nineteenth century, french social spendings have periodically increased as elements of the overcoming of economic crisis. The construction of a historical synthetic indicator called index of social infrastructure for human development (ISIDH) allows us to show that social spendings have become structural components of economic growth. The analysis of the funding of ISIDH signals a common pattern of evolution of its different components: social spendings tend to become more driven by productive concerns than by redistributive issues.

Keywords: economic growth, social indicators, regulation

¹ LASER, Université Montpellier 1, Sandrine.Michel@univ-montp1.fr

² LASER, Université Montpellier 3, delphine.vallade@univ-montp3.fr

L'actuelle période de crise économique généralisée éclaire, dans des termes conjoncturels spécifiques, le dilemme ancien que représentent les dépenses sociales pour l'économie. En effet, d'un côté, elles présenteraient un aspect positif dans le sens où elles permettraient de réaliser des investissements nécessaires à l'avenir dont le marché serait impuissant à révéler l'opportunité ; elles permettraient également de tisser des filets protecteurs contre les risques sociaux liés à une croissance plus complexe par des contributions raisonnées sur les revenus. Mais, d'un autre côté, ces filets représenteraient une désincitation, aussi bien pour les individus qui les financent que pour ceux qui en bénéficient, tout en constituant un coût menaçant la croissance elle-même. En Grèce, en France, au Royaume-Uni, en Allemagne..., les "plans de rigueur" se proposent aujourd'hui de tailler dans la masse des dépenses sociales que ce soit par la restriction des moyens alloués, tant à la production des services publics qu'à la protection contre les risques sociaux (baisse de l'emploi et des dépenses publics), ou par une restriction des droits servis (retraite).

Ainsi, économiquement, le curseur actuel penche en défaveur des dépenses sociales sur la base de trois arguments :

- **Les dépenses sociales ne remplissent plus leur mission en termes d'équité ; ne restent que les coûts qu'elles représentent pour la croissance** : les politiques redistributives se traduisent par des pertes nettes de bien-être pour la collectivité et/ou un affaiblissement de la croissance auxquels il est consenti en raison des gains durables qu'elles procurent en termes d'équité. Mais, le vieillissement actuel de la population, l'intensification de la concurrence fiscale et sociale liée à la mondialisation et le ralentissement de la croissance des revenus [Razin A. & Sadka E. (2005)] expliquent à la fois une progression insoutenable des coûts sociaux et la tendance croissante à l'iniquité de ces dépenses. Pour la France comme pour les autres pays développés, submergés par les problèmes sociaux et l'insuffisance de l'emploi, les dépenses sociales constitueraient une charge trop lourde pour la croissance. Cette dernière serait en effet plombée par le renchérissement du coût du travail qu'elles génèrent et par le poids extravagant qu'elles font peser sur des comptes publics accablés par les déficits.
- **Le déficit des régimes sociaux appelle des réformes** c'est-à-dire un réexamen des prestations servies, du qui-payé et comment. Sur ce dernier point, l'alternative oscillerait entre le maintien – ou l'accroissement - de cotisations sociales sur la base d'une assiette éventuellement rénovée, une fiscalisation, un financement individualisé ou un mixte.

- **Pourquoi des dépenses sociales ? Solidarité dans une société d'emploi prévisible versus individualisation dans l'instabilité d'une société du risque.** Plus généralement, la philosophie sur laquelle sont fondées les dépenses sociales est aujourd'hui interrogée [Castel R. (1995)] : les régimes de solidarité et de répartition, construits sur la base de droits actuels et différés mais ouverts par l'emploi, sont jugés incapables de gérer des profils d'emploi atypiques en fort développement. Chacun doit donc assumer l'instabilité croissante d'une société du risque [Beck U. (1986)], c'est-à-dire l'incertitude des positions individuelles dans l'insécurité sociale [Castel R. (2003)].

Enfin, les dépenses sociales, qui représentent un peu plus du quart du PIB dans le cas le plus restrictif, quittent rarement le devant de la scène politique. Nées de l'accroissement de la démocratie politique et, indissociablement, de la conflictualité sociale, elles restent un objet de polarisation. Le souci de réconciliation entre points de vue opposés ne nous anime pas. Il reste néanmoins possible de verser au dossier des arguments permettant de mieux fonder le débat. Dans ce cadre, l'apport de l'analyse de long terme nous paraît déterminant.

Il a ainsi été montré que les dépenses sociales représentent un coût nul pour la croissance en ce sens que les prélèvements auxquels elles procèdent permettent en effet d'accroître la productivité du travail (éducation, santé, logement...) tout en retirant du système productif les travailleurs les moins efficaces (retraite, chômage...) [Lindert P. (2004)]. Ce résultat, pour fondamental qu'il soit, ne renseigne pas sur la manière dont les dépenses sociales interviennent dans la croissance. C'est la raison pour laquelle, tout en nous y associant, nous souhaitons l'enrichir à partir de l'étude de leur mode de contribution à la conjoncture économique de long terme et montrer que le développement des dépenses sociales n'est pas un sous-produit de la croissance mais, au contraire, un produit des difficultés économiques. Ainsi, l'objet de cet article est de montrer, à partir du cas français, le caractère structurant des dépenses sociales pour la croissance à travers l'adaptation conjoncturelle de leur financement.

Jusqu'ici, chaque vecteur de dépense sociale, tels que l'éducation [Fontvieille L. (1990), Diebolt C. (1995), Carry A. (1999), Michel S. (1999), Carpentier V. (2001)], la santé [Schilling L. (1995)], la prise en charge de la vieillesse [Reimat A. (1996)], le chômage [Salais R. (1990)]..., a été envisagé en lui-même et, éventuellement, dans son rapport à la croissance de longue période. Nombre d'observations concernant ces dépenses indiquent que leur croissance est périodique : elles constituent un élément de sortie de crise. Nous utilisons cette caractéristique qui leur est commune pour construire un indicateur synthétique relatant les dépenses sociales comme une *infrastructure sociale du développement humain* (ISIHD).

Ce dernier rend compte, conceptuellement, du fonctionnement unitaire de ces dépenses : les progrès périodiques de l'indicateur montrent que les dépenses sociales s'adaptent dans les phases de dépression économique et contribuent ainsi aux corrections du rapport de production dont elles deviennent une composante structurelle (Partie 1).

Une telle composante n'a aucune raison a priori d'avoir une forme stable dans le temps puisqu'elle répond à des blocages spécifiques. Cela nous conduit à envisager les types de solutions financières qui prévalent dans le temps long. Ces dernières varient historiquement selon les contradictions que les dépenses sociales règlent dans les processus de sortie de crise (Partie 2).

I. MODE DE DEVELOPPEMENT DE CHAQUE COMPOSANTE DES DEPENSES SOCIALES : VERS UN INDICATEUR SYNTHETIQUE

Au tournant des années 1970, le renouveau des recherches sur les cycles économiques a notamment permis de théoriser le cycle long comme une matrice de transformation des structures économiques [Freeman C. & Perez C. (1988), Fontvieille L. (1999), Fontvieille L. & Michel S. (2002)]. La succession de mouvements alternés de phases de croissance accélérée et de croissance ralentie – dite de dépression –, de périodes similaires, est mise en évidence à partir de chroniques homogènes et continues du produit national et des prix. Bien entendu, le point bas du cycle, c'est-à-dire le retournement vers une nouvelle phase de croissance, focalise l'attention [De Bernis G. (1993)].

Dans la théorie, à la réversibilité du mouvement long est associée l'irréversibilité des transformations de la structure économique pour sortir de la phase de dépression et donc rétablir une croissance vertueuse. Longtemps, les analyses de ces transformations se sont centrées sur l'innovation technologique et sur le renouvellement radical des rapports sociaux qu'elle entraîne [Gordon R. (2000), Haag G. & Weil W. & Mensch O. (2004), Hanush H. & Pyka A. (2007)]. Les principales périodisations de la croissance capitaliste des pays développés s'appuient sur cet appariement [Schumpeter J. A. (1939), Dockès P. & Rosier B. (1983), Freeman C. & Luçà F. (2001), Maddison A. (2007)]. Bien sûr, la croissance des dépenses sociales destinées aux populations est repérée, notamment sous ses formes publiques [Delorme R. & André C. (1983), Lindert P. (2004), Atkinson T. (2005), McGillivray M. (2006)]. Dans ce cadre, de premiers travaux mettent en évidence l'existence de fluctuations longues des dépenses publiques de même période mais inversées par rapport aux fluctuations

du produit physique [Fontvieille L. (1976)]. Avec eux, la croissance de la dépense publique est expliquée par la nécessité de corriger le retard dont est l'objet le travail dans le rapport de production. La correction permet alors à celui-ci de renouer avec un niveau d'efficacité que les difficultés du taux de profit avaient fini par déséquilibrer. Cet aspect, important, reste toutefois longtemps de second rang dans l'analyse des sorties de phases de dépression.

Dans les années 1990, la recherche est étendue. De semblables fluctuations inverses caractérisent également des dépenses sociales. L'hypothèse de l'existence d'une fonction correctrice de ces dépenses est posée. Sa vérification suppose de montrer en quoi ces dépenses sont réductibles à une fonction.

I.1. Le rythme de développement de chaque composante des dépenses sociales

Les séries longues de dépenses sociales mobilisées dans ce travail concernent la protection de la vieillesse, la santé et l'éducation. Bien entendu, elles ne couvrent pas tout le champ des dépenses sociales. En revanche, chacune d'entre elles est disponible pour la période 1850-2008 et est mesurée à partir des dépenses globales, publiques et privées, qui leur sont consacrées annuellement. La méthodologie utilisée dans la constitution de ces séries est l'histoire quantitative qui fournit une information qualitativement homogène, continue et vérifiable à partir d'un cadre comptable qui autorise la confrontation des différentes variables [Marczewski J. (1961), Derosières A. (2003), Lepetit B. (2005), Asselain J.-C. (2007)].

L'hypothèse d'un développement aléatoire de ces dépenses n'est guère soutenable. Pour repérer leur rythme de croissance, il convient de poser explicitement une position méthodologique. Ces séries ont été constituées en référence à des résultats issus d'une analyse cyclique de la conjoncture de l'économie française sur deux siècles. Les travaux qui en sont à l'origine montrent, tout à la fois, une contribution originale de ces trois composantes aux fluctuations du produit national et tendent à dégager leurs mouvements propres.

Nous retenons une définition générique du cycle comme un phénomène associant des persistances typées et des mouvements de déviations d'agrégats économiques par rapport à leur tendance. Cette définition nous permet, à partir de l'extraction des trends, de mettre à jour des faits stylisés par calculs des moments d'ordre un et deux des fluctuations des séries considérées.

Entre 1850 et 2008, le développement des trois composantes des dépenses sociales est analysé relativement à celui du PIB marchand (Annexe 1) afin d'éviter des biais issus d'auto-corrélation entre les variables, à partir de la périodisation suivante :

Tableau 1 - Les cycles longs de la production

2 nd cycle Kondratieff		3 ^{ème} cycle Kondratieff		4 ^{ème} cycle Kondratieff	
A croissance accélérée	B croissance ralentie	A croissance accélérée	B croissance ralentie	A croissance accélérée	B croissance ralentie
1850-1869	1870-1893	1894-1913*	1920-1938*	1946-1969	1970-?

Sources : [Fontvieille L. (1976), p. 173] : périodisation fondée sur le produit physique. La série actualisée du PIB que nous utilisons [Toutain (1987) + (1997a)], prolongée jusqu'en 2008, permet d'améliorer cette périodisation.

*Nous rangeant aux arguments de [Marchand O. & Thélot C. (1997), p. 12-15], nous excluons les guerres de la périodisation.

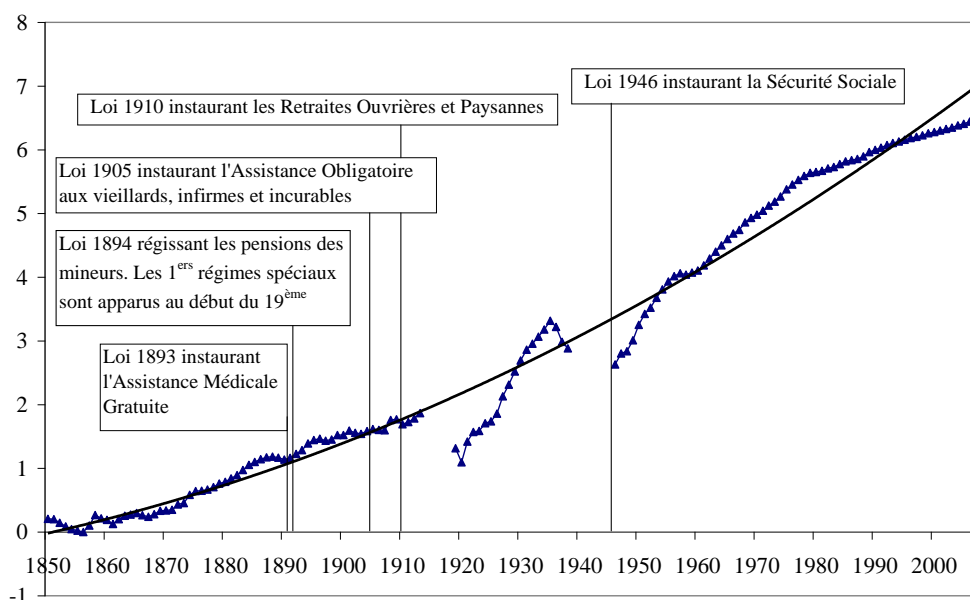
L'ordre de présentation des composantes ressort uniquement de leur hiérarchie en volume.

1.1.1. Le développement de la prise en charge de la vieillesse

Nous utilisons la série de la dépense de protection sociale des risques vieillesse et survie [Reimat A. (1996)]. Le prolongement de la série de 1990 à 2008 a été réalisé à partir des données du Compte de la protection sociale [DREES (2009a)].

Graphique 1

Dépense de protection de la vieillesse en millions de francs constants (ln) – 1850 - 2008 – $r^2 = 0,982$



Lecture du graphique : dans ce graphique, comme dans les suivants, nous utilisons des données corrigées des effets prix à partir de l'indice des prix du PIB (Annexe 1). Pour pallier l'amplitude de croissance des séries sur la période, nous prenons le logarithme népérien de chacune d'elle. Sont ensuite calculés la tendance et l'écart à la tendance (présentés dans le graphique 4)

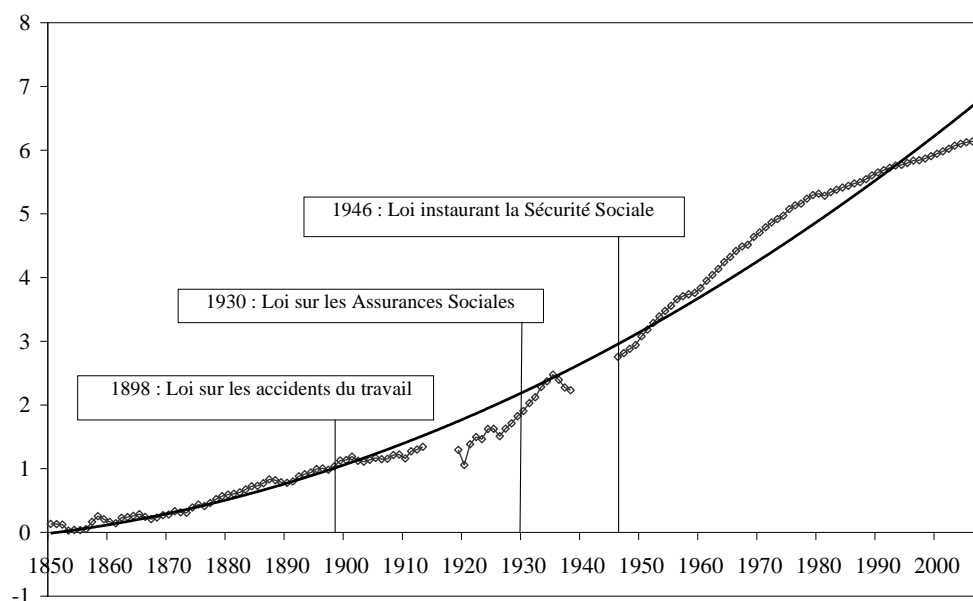
Jusqu'à la fin de la seconde guerre mondiale, le profil d'évolution de la protection de la vieillesse est clairement contra-cyclique. Il faut toutefois remarquer qu'au cours de la phase B du 2nd cycle Kondratieff, cette dépense augmente de 1870 à 1885 puis se stabilise pendant une dizaine d'années. La fluctuation inverse est particulièrement marquée pour les phases de dépression du PIB car au cours des phases de croissance de ce dernier, la dépense de vieillesse à prix constants évolue peu. La prise en charge de la vieillesse connaît une évolution procyclique après la seconde guerre mondiale.

1.1.2. Le développement de la santé

Nous utilisons ici la série de la consommation médicale totale, représentant la dépense totale de santé [Schilling L. (1995)]. Cette série fournit des indications de 1833 à 1993. Elle est cependant discontinuée jusqu'en 1950. Aussi, afin de disposer d'une série annuelle continue, nous avons procédé à une estimation de la dépense totale de santé à partir de la série annuelle continue des dépenses hospitalières publiques de 1803 à 1993 [Domin J.-P. (1998)]. Pour les années non renseignées, l'information a été construite en interpolant, sur des périodes courtes, la part de la dépense hospitalière publique dans la dépense totale. Nous avons ainsi reconstitué une série longue homogène et continue de la dépense totale de santé de 1850 à 1993. De 1994 à 2008, la série est prolongée à partir des Comptes de la santé [DREES (2009b)].

Graphique 2

Dépense de santé en millions de francs constants (ln) – 1850 – 2008 - $r^2 = 0,986$



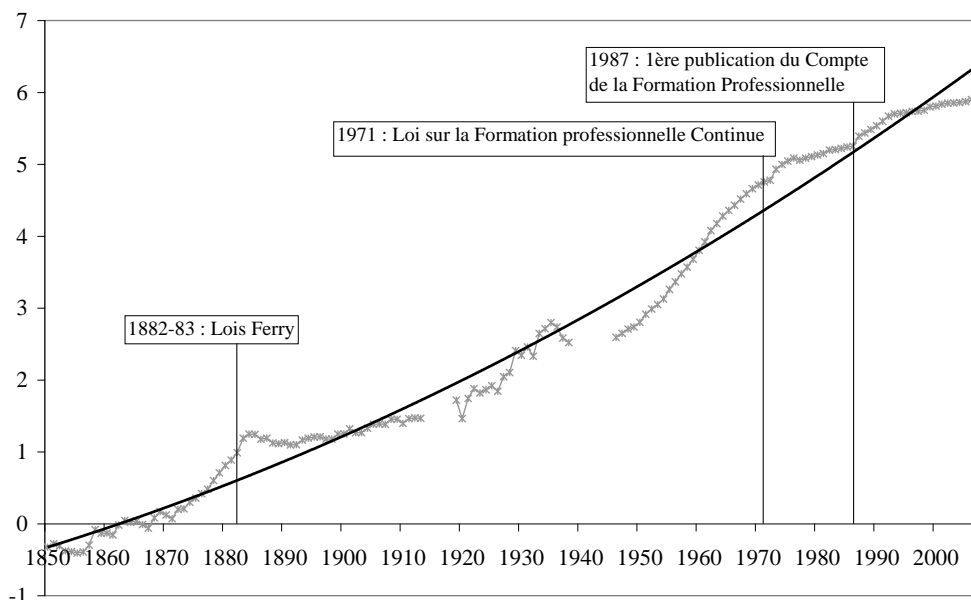
Les points de retournement de la dépense totale de santé sont, à peu de chose près, les mêmes que ceux du PIB marchand. Au cours de la phase de croissance du 2nd cycle Kondratieff, la santé évolue d'abord comme le produit jusqu'en 1862 puis amorce une évolution contra-cyclique jusqu'au début de la Grande Dépression. Durant cette phase, de 1870 à 1895, la dépense de santé progresse certes, mais très peu. La phase B, qui couvre la période de l'entre-deux-guerres, présente, elle aussi, un profil particulier puisque la dépense de santé ne fluctue de manière contra-cyclique que de 1920 à 1934. Sur le dernier cycle long, la santé fluctue comme le PIB.

1.1.3. Le développement de l'éducation et de la formation : la dépense sociale d'éducation

Cette série agrège trois composantes. La première est la dépense intérieure d'enseignement³ de 1850 à 1996 [Carry A. (1999)]. Elle est complétée, sur la période 1997-2008, par le Compte de l'éducation. Nous avons également pris en compte, à partir de 1973, la dépense des entreprises pour la formation continue de leurs salariés sur la base des données publiées par le Cereq. Enfin, nous avons pris en considération la dépense de formation du Compte de la formation professionnelle depuis 1987, qui retrace la contribution du volet formation à l'activation de la dépense pour l'emploi.

Graphique 3

Dépense sociale d'éducation en millions de francs constants (ln) – 1850- 2008 - $r^2 = 0,984$



³ Dans le compte de l'éducation, la dépense intérieure d'enseignement est la dépense intérieure d'éducation à laquelle sont enlevées les consommations de biens et services liés à l'éducation (cantine, transport scolaire...)

L'éducation est la dépense sociale qui présente à la fois le mouvement contra-cyclique le plus net jusqu'en 1945 et la plus grande stabilité en cours de phase de croissance économique. Pour cette composante, la pro-cyclicité des fluctuations marque également le dernier cycle long.

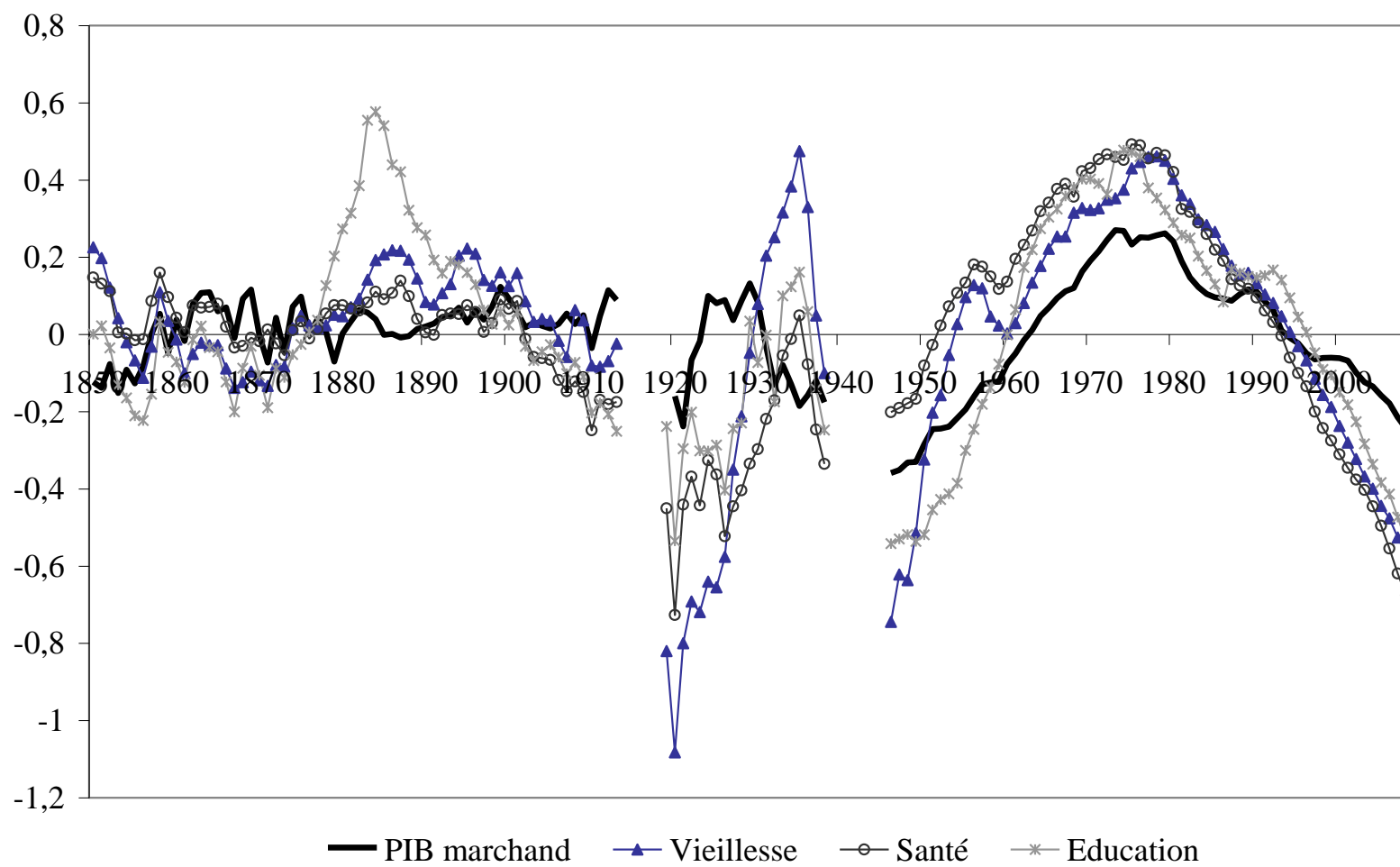
Le développement de chacune des dépenses sociales retenues partage les caractéristiques suivantes (Graphique 4):

- Du milieu du 19^{ème} siècle jusqu'en 1945, les phases de progression de ces dépenses correspondent aux phases de dépression de la croissance économique. C'est donc dans les causes des blocages de la croissance qu'il faut *a priori* rechercher la justification de l'expansion de ces dépenses. Il a été montré que les fluctuations du produit s'expliquent par la perte d'efficacité du rapport de production et son aptitude décroissante à rémunérer correctement un capital en voie de suraccumulation. C'est dans les tâtonnements techniques, liés aux innovations, et sociaux, liés à l'augmentation du taux d'exploitation et donc à la dégradation des salaires et des conditions de travail, que des rapports de production rénovés se mettent en place [Fontvieille L. (1986), Boccara P. (1988-1989)]. Le développement des dépenses sociales constituerait donc un élément endogène du processus de régulation, élément qui serait démontré par sa reproduction périodique sur plusieurs variables représentant des dépenses socialisées.
- Le passage de la contra-cyclicité à la pro-cyclicité à partir de 1945 est également commun aux trois dépenses sociales envisagées. Ce mouvement suggère un changement de la fonction de ces dépenses par rapport à la croissance et, par-là même, une transformation du processus de régulation.
- Enfin, les trois composantes connaissent, dans des proportions et pour des temps différents une croissance en paliers : lorsque la croissance économique est durablement relancée, les dépenses sociales se stabilisent à peu près aux niveaux qu'elles ont atteints à la fin de la phase de dépression précédente.

Nous considérons que les caractéristiques communes partagées par cet ensemble de dépenses sociales sont suffisamment étayées et convergentes pour les combiner dans un indicateur les synthétisant mais susceptible de représenter également un phénomène plus large que la somme des composantes.

Graphique 4

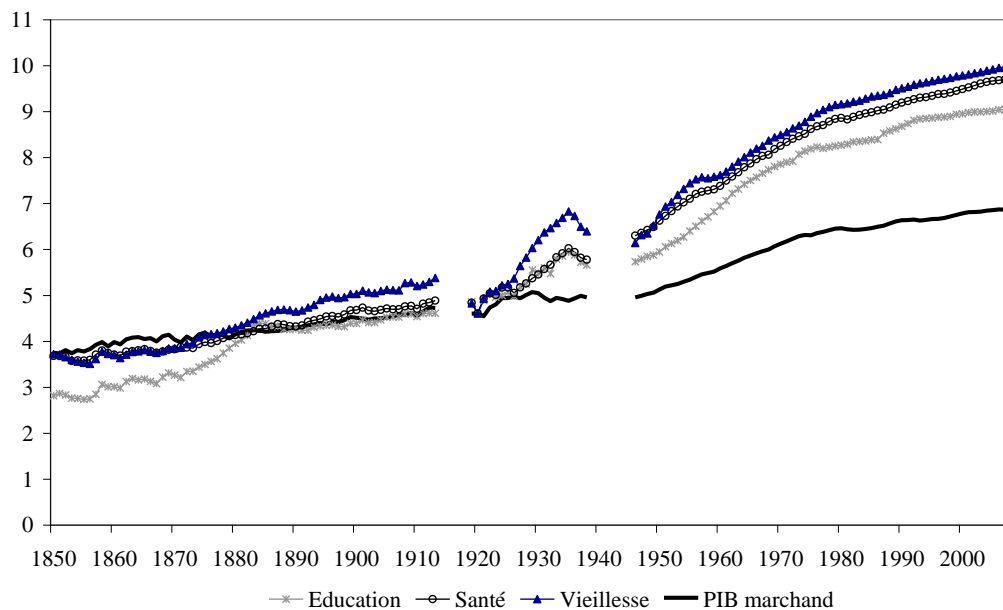
Synthèse des écarts à la tendance des trois composantes et du PIB marchand – 1850-2008



I.2. Un développement ordonné des trois composantes des dépenses sociales

La recherche d'un ordre dans le développement de ces trois composantes a pour but d'illustrer un éventuel mode d'organisation. Pour cela, nous ramenons les séries du PIB marchand, de la prise en charge de la vieillesse, de la santé et de l'éducation à autant d'indices.

Graphique 5 – *Les composantes de l'infrastructure sociale du développement humain et le PIB marchand, 1850-2008 – Indice 100 = 1920 (ln)*



Les dépenses sociales contribuent périodiquement à élever la qualité du travail et à rétablir un rapport de production efficace. A cette fin, le capital suraccumulé, ne parvenant plus à obtenir une rémunération suffisante, fait l'objet de procédures de dévalorisations structurelles : les innovations sélectionnent des capitaux capables de relancer fortement la productivité globale des facteurs, pour des mises en valeur à des taux de profits élevés tandis que les autres sont dévalorisés c'est-à-dire détruits ou bien mis en valeur à taux réduits ou nuls. Les dépenses sociales, en cristallisant des dévalorisations du capital suraccumulé, trouvent périodiquement le moyen de se développer en assurant une élévation qualitative du travail et de la population. La croissance des dépenses sociales en phase de dépression, en devenant une partie de la solution autorisant la sortie de crise, constitue, simultanément, une contrainte que le mode de régulation installe comme donnée structurelle dans le nouveau mode de croissance.

Il nous semble que dans ce cadre, les dépenses sociales se développent selon un ordre assez précis. L'effort précoce réalisé en matière de prise en charge de la vieillesse, à partir de 1885,

peut être compris comme la recherche de l'éviction des travailleurs âgés. L'élévation de la qualité du travail passe par le rajeunissement de la main-d'œuvre disponible, avec un développement concomitant, mais très modéré, de la santé. Il s'agit en quelque sorte d'une dévalorisation "primitive", cherchant l'extériorisation des facteurs pesant sur l'efficacité du rapport de production. Dans la crise de l'entre-deux-guerres s'esquisse une dévalorisation faisant intervenir davantage la qualité du travail à travers la santé, d'abord, puis l'éducation. Le développement de l'ensemble de ces dépenses sociales après la seconde guerre mondiale ne peut plus s'expliquer en termes de dévalorisation du capital. Dès lors, l'hypothèse d'un mode de fonctionnement propre à ces dépenses sociales peut être avancée, plutôt d'ordre qualitatif. Par exemple, l'amélioration de la santé d'une population accroît la valeur des dépenses éducatives réalisées.

Par ailleurs, la périodisation des cycles longs qui permettait de dégager les périodes de développement des dépenses sociales ne se retrouve plus ici. Lorsqu'on neutralise les volumes, les phases qui apparaissent sont les suivantes :

- jusque dans les années 1880-1885, les dépenses sociales se développent moins que le PIB ;
- du milieu des années 1880 jusque dans l'entre-deux-guerres, elles se développent plus vite que la croissance avec une forte tendance contra-cyclique ;
- après la seconde guerre mondiale, elles se développent comme le PIB mais beaucoup plus rapidement.

L'indicateur *d'infrastructure sociale du développement humain* que nous proposons maintenant procède de l'agrégation des trois dépenses sociales étudiées jusqu'ici. Ainsi évalué, cet indicateur sous-estime bien entendu la masse des dépenses orientées vers la population. Ainsi, en 2008, cet indicateur représente près de 32 % du PIB total⁴. Des dépenses telles que, par exemple, les allocations chômage, les prestations familiales et les dépenses sociales pour

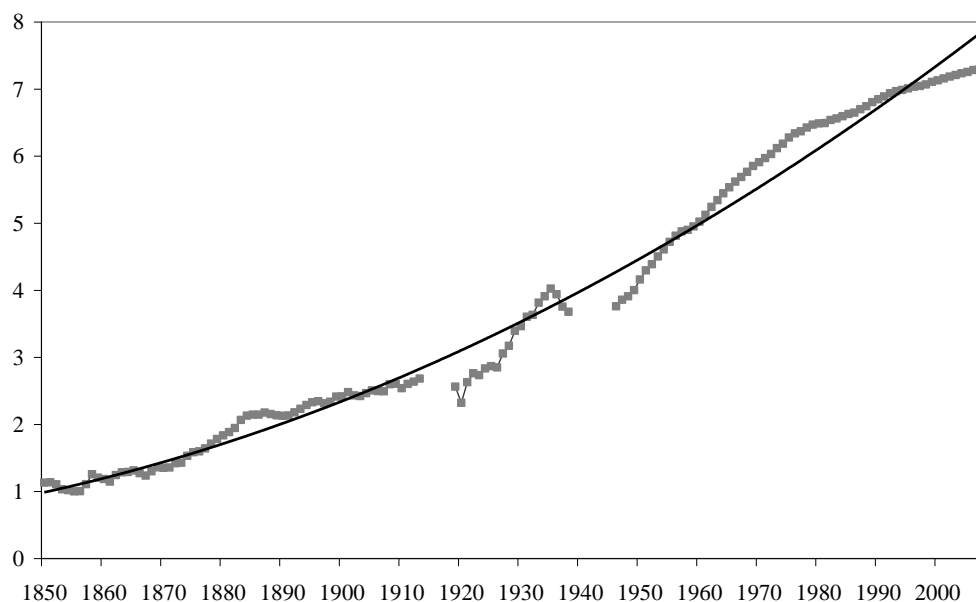
⁴ Table 2 - **Comparaison des indicateurs -% du PIB total - 2008**

	Taux de prélèvements sociaux : = Cotisations sociales + impôts et taxes affectées /PIB	Taux de redistribution sociale : = Prestations de protection sociales/PIB	Taux de prélèvement obligatoire : = Impôts et cotisations sociales reçus par les APU/PIB
Indicateurs sociaux des comptes nationaux	28,1	29,3	42,9
ISIHD		24,0	31,7

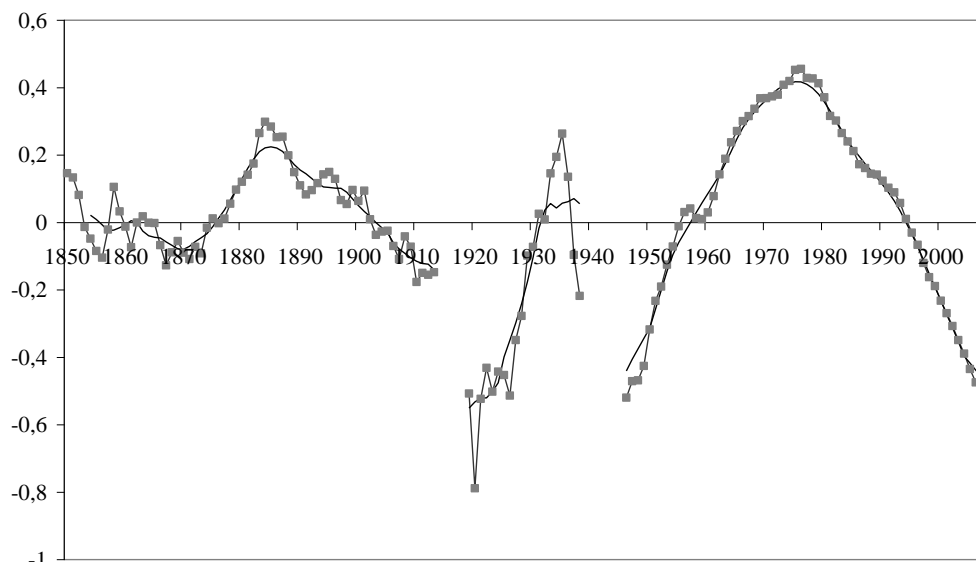
Sources : indicateurs sociaux des comptes nationaux [DRESS (2010)] sauf le taux de prélèvement obligatoire [Insee (2010)].

le logement ne sont pas prises en compte. Mais, tel qu'il est construit, l'indicateur est homogène sur la longue période.

Graphique 6 – **Indicateur d'infrastructure sociale du développement des hommes en millions de francs constants (ln) - 1850 - 2008 – $r^2 = 0,986$**



Ecart à la tendance



Le principal élément nous autorisant cette agrégation est la contribution décentralisée de ces dépenses à une fonction, celle du développement périodique du travail dans le rapport de production, lorsque ce dernier fait l'objet d'un dérèglement structurel altérant – bloquant – le jeu du régulateur central, le taux de profit.

Du point de vue économique, cet indicateur fait bien entendu écho aux repérages des consommations collectives qui se sont développées avec le salariat [Grevet P. (1976), Aglietta M. (1976), Castel R. (1995), Lindert P. (2004)]. Elles prennent en charge des besoins dont la satisfaction n'est pas directement nécessaire à la production tout en conditionnant la productivité du travail. Leur nature explique qu'elles se développent à côté de la rémunération directe du travail, le salaire, et dans des formes propres qui échappent à une détermination strictement marchande. C'est pourquoi les dépenses constitutives de *l'infrastructure sociale du développement humain* participent à ce que nous qualifions de dualisation du travail, c'est-à-dire de la composante humaine du rapport de production avec d'un côté, le salaire, et de l'autre, des dépenses pour *l'infrastructure sociale* [Michel S. & Vallade D. (2007)].

Pour repérer comment cette dualisation de la composante humaine du rapport de production se construit, nous disposons à ce stade d'une information très partielle : l'existence d'un ordre dans le développement des différentes composantes de l'indicateur. Mais, les déterminants de cet agencement restent pour l'instant largement implicites. L'étude de leur mode de financement a pour but de les préciser.

II. ETUDE DES MODES DE FINANCEMENT DE *L'INFRASTRUCTURE SOCIALE DU DEVELOPPEMENT HUMAIN*

Jusqu'à la seconde guerre mondiale, les dépenses pour *l'infrastructure sociale du développement humain* se développent au cours des longues phases de difficultés économiques. Historiquement, l'incitation à financer cette *infrastructure* semble donc liée à la possibilité de sortie de crise. Dans cette perspective, ces dépenses permettraient d'une part, avec d'autres changements structurels tels que l'innovation, d'élever significativement l'efficacité des combinaisons productives par l'élévation de la qualité du travail. Elles permettraient, d'autre part, d'absorber, par leur financement, des ressources abondantes stérilisées par la crise de la rentabilité du capital.

Sur ce dernier point, on note toutefois que, dans un contexte dépressif, toutes les catégories d'agents sont soumises à de fortes contraintes financières. La question est donc de savoir qui met en place des financements pour *l'infrastructure sociale du développement humain* et pour quelle composante. Cela nous conduit à l'étude des financeurs et des structures de financements de ces dépenses en longue période.

Méthodologiquement, cette recherche suppose de stabiliser des catégories de financeurs. Comme pour le choix des composantes de l'indicateur, pour satisfaire aux exigences de l'analyse longue, il faut disposer de données homogènes et pour cela, accepter des catégories plus réduites. D'où des choix théoriques :

- **L'entrée par les institutions** qui représentent aujourd'hui les financeurs des dépenses sociales a une profondeur historique limitée dans la mesure où ces institutions représentent elles-mêmes des solutions de conjoncture. La Sécurité Sociale illustre de manière emblématique cette question : si les dépenses réalisées par le biais de cette institution ont une réelle inscription historique, l'institution elle-même est relativement récente par rapport à la période envisagée ici. Sa création et son évolution sont par ailleurs l'objet de nombreuses redéfinitions.
- **Infrastructure sociale et dévalorisation du capital suraccumulé.** Dans la mesure où avant 1945, les dépenses sociales progressent en phase de dépression, ce sont les caractéristiques économiques de l'accumulation du capital au cours de ces périodes que nous retenons pour construire nos catégories de financeurs. Les phases B résultent d'une suraccumulation structurelle du capital qui en affaiblit la rentabilité jusqu'au blocage de la croissance. Au cours de la dépression longue, des initiatives conjoncturelles décentralisées cherchent à rétablir cette rentabilité. Elles procèdent, par exemple, par l'aggravation des conditions d'utilisation de la force de travail, par une dégradation de sa rémunération ou encore, plus récemment, par l'augmentation artificielle des prix. Mais, le blocage structurel appelle une correction structurelle. A ce titre, il faut distinguer le fond de la correction, qui relève d'irréversibilités propres à chaque régime de croissance, de la forme, qui consiste à « investir » du capital qui a perdu ses perspectives de rentabilité dans des usages économiques aux résultats incertains mais présentant un enjeu pour renouveler les conditions structurelles de la production et donc relancer la croissance. La forme consiste donc en des dévalorisations du capital, c'est-à-dire des mises en valeur à taux réduit, nul ou négatif, tandis que le fond consiste, pour partie, à placer ces fonds dans les dépenses sociales ;
 - **Ces dévalorisations sont réalisées par les entreprises, les collectivités publiques ou bien les ménages** selon des arrangements propres à chaque phase de dépression. Mais, dans la mesure où le processus de dévalorisation structurelle représente une solution indispensable au fonctionnement ultérieur de la croissance, la solution et son financement doivent être stabilisés. Ce sont donc les configurations

historiques de prise en charge financière de *l'infrastructure sociale du développement humain* qui fondent des solutions stables (voir Tableau 3).

Tableau 3
Financeurs, type théorique des financements et choix pour les séries

Financier	Type théorique	Choix pour les séries ⁵
Entreprise	<p>Ici, l'ISIDH est un prélèvement sur la valeur ajoutée. Historiquement, ces dépenses sont d'abord spontanées, c'est-à-dire relèvent de choix décentralisés. Elles peuvent ensuite prendre la forme de choix publics de prélèvement sur la valeur ajoutée sous forme de taxe.</p> <p>Les dépenses pour l'ISIDH ont pour but d'assurer le fonctionnement du rapport de production selon des modalités qui se différencient de périodes en périodes en fonction des irréversibilités structurelles représentées par les sorties de phases de dépression.</p>	<p>- Sont comprises les prestations <i>vieillesse</i> payées par les entreprises privées depuis 1850, ainsi que les prestations de santé à partir de 1899, le financement de la formation des entreprises pour leurs salariés (1973), l'apprentissage (1973) et leurs dépenses d'intervention pour l'emploi (1987). Quels que soient les régimes, les cotisations sociales salariales sont incluses dans cette catégorie.</p> <p>- Chaque fois que les collectivités publiques réalisent des dépenses de ce type, elles ont été comptabilisées dans cette catégorie de financier</p>
Dépense Publique	L'ISIDH est un prélèvement réalisé sous forme d'impôts et/ou de taxes sur différentes catégories de revenus. Il représente donc une utilisation redistributive du revenu.	Dépenses de l'Etat, des Collectivités Locales et des Autres Administrations Publiques
Ménage	L'ISIDH est une utilisation du revenu. De fortes inégalités sociales favorisent ces dépenses socialement réservées. Bien que lissé au fur et à mesure de l'organisation sociale de l'ISIDH, le caractère inégalitaire des contributions privées demeure.	Dépenses privées et dépenses privées socialisées de <i>vieillesse</i> , de santé et d'éducation – formation sans qu'il soit possible de distinguer entre revenus d'activité ou du capital

Afin de dégager les modalités de financement de *l'infrastructure sociale du développement humain*, nous envisageons tout d'abord la hiérarchie des financeurs et nous nous interrogeons sur la périodisation qui caractérise les relations entre ces derniers. Nous étudions ensuite la manière dont se constituent les modèles de financement de *l'infrastructure sociale du développement humain* dans les conjonctures économiques.

II.1. Ordres et périodisation des relations entre les financeurs

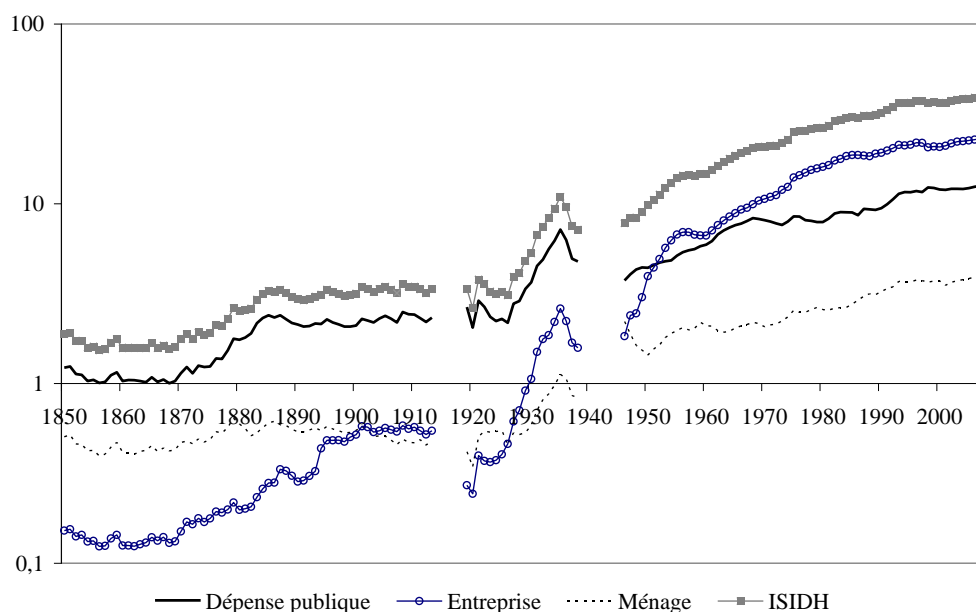
⁵ La constitution des séries et leurs sources sont présentées en annexe 2.

II.1.1. Hiérarchies des financeurs

En 1850, les dépenses publiques représentent 1,2 % du PIB, les dépenses des ménages 0,5 %, les dépenses des entreprises 0,15 % et *l'infrastructure sociale du développement humain* en totalité 1,82 %. En 2008, ces parts sont respectivement de 10 %, 3,3 %, 18,5 % et 31,8 %. On distingue deux hiérarchies des financeurs.

Graphique 7

Part de chaque financeur et d'ISIDH dans le PIB marchand en % - 1850 – 2008 - Echelle logarithmique



Hiérarchie 1 – 1850-1914

Une infrastructure sociale du développement humain faible, dominée par la dépense publique

Jusqu'à la fin du Grand 19^{ème}, c'est-à-dire à la veille de la première guerre mondiale, les dépenses pour *l'infrastructure sociale du développement humain* sont principalement prises en charge par l'Etat (voir annexe 3 sur les structures de financement). Les ménages financent également cette *infrastructure sociale* pour une part équivalente à ¼ de celle de l'Etat. Les entreprises esquissent à peine leur intervention.

La Grande Dépression accélère les dépenses sociales de l'Etat qui généralise à ce moment là, avec les lois Ferry, l'éducation primaire. La dépense publique référée aux trois composantes de l'indicateur passe de 1% du PIB en 1850 à 2 % en 1886. La part des ménages dans le PIB varie très peu sur le Grand 19^{ème}. La diffusion du salariat, la faiblesse des salaires ouvriers et paysans [Marchand O. & Thélot C. (1997)] abandonne à une élite la possibilité de

se protéger des risques de santé et, dans une mesure marginale, de ceux de la vieillesse. Symétriquement à la dépense publique, les dépenses des ménages dans l'éducation, via la contribution des familles, sont à peu près maintenues jusqu'au début de la Grande Dépression. Cet effort des ménages en matière d'éducation recule ensuite et explique dans une certaine mesure les lois Ferry. L'affirmation précoce et massive du financement des ménages en matière de santé n'a, par la suite, jamais été démentie. Au cours de cette première période, les entreprises ne concèdent une dépense pour *l'infrastructure sociale du développement humain* qu'en matière de vieillesse.

Hiérarchie 2 – de 1945 à nos jours

Une infrastructure sociale du développement humain importante, dominée par les entreprises

La seconde hiérarchie, toujours d'actualité, est celle qui s'établit à la fin de la seconde guerre mondiale. Toutes les catégories de financeurs vont accroître leur effort en matière *d'infrastructure sociale du développement humain* qui passe globalement de près de 9 % du PIB en 1950 à près de 32 % en 2008. Mais, la généralisation de la protection sociale dans une société où le salariat domine largement se traduit par le fait que désormais l'entreprise est le premier financeur de cette *infrastructure sociale*. D'accompagnement du fonctionnement social, ce dernier est devenu une composante spécifique du rapport capital / travail.

Cette seconde période se caractérise également par une « spécialisation » des financeurs. Si du fait du salaire indirect, l'entreprise intervient en matière de vieillesse et de santé elle est, en revanche, absente de l'éducation sauf en fin de période avec la mise en place de la formation professionnelle continue (Loi de 1971) et la politique publique de l'emploi retracée dans le Compte de la formation professionnelle (1987). La dépense publique est essentiellement consacrée à l'éducation. Sa contribution relative en matière de vieillesse se stabilise jusqu'au milieu des années 1990 et celle en matière de santé régresse fortement. Les ménages continuent à maintenir des efforts sans cesse croissants en matière de santé sans que la survenance de la crise économique des années 1970 ne change quoi que ce soit à leur comportement. En revanche, la crise va accélérer les dépenses des ménages en matière de vieillesse et d'éducation. Dans une société où les menaces qui pèsent sur les régimes par répartition sont loin d'être perçues, cela indique, comme pour la première période, un mécanisme de placement financier d'une épargne disponible, privée de perspectives de rendement élevé dans l'investissement. Cela souligne aussi que l'important allongement du temps de formation initiale au cours de cette période est le résultat d'un très puissant engagement des familles. On notera, enfin, le rythme de croissance désormais asymptotique

de la contribution des ménages et des collectivités publiques au financement de *l'infrastructure sociale du développement humain* et la tendance pour le financement des entreprises à les rejoindre depuis le milieu des années 1990.

L'entre-deux-guerres : une période de transition

Entre ces deux périodes bien typées, l'entre-deux-guerres est une période de transition au cours de laquelle le passage entre les deux hiérarchies s'esquisse sur la base d'une très importante intervention des entreprises dans le financement *de l'infrastructure sociale*.

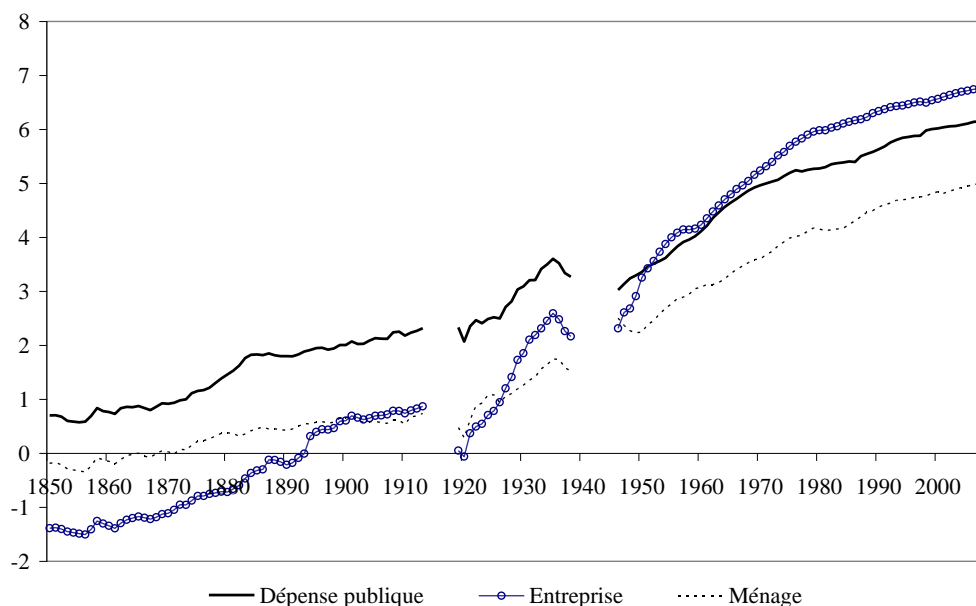
II.1.2. Périodisation

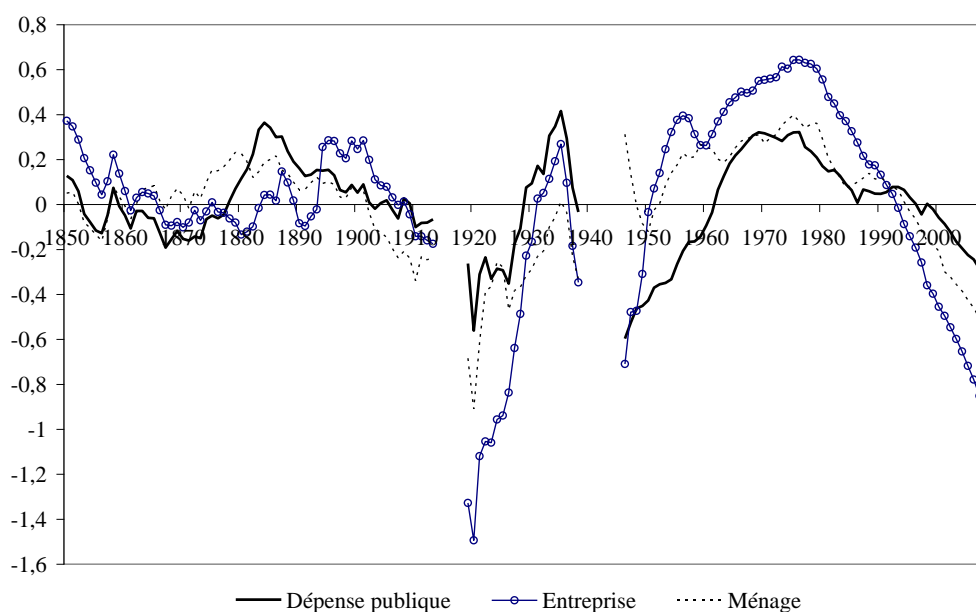
L'indicateur présente un développement contra-cyclique du milieu du 19^{ème} siècle jusqu'au milieu du 20^{ème}. Après la seconde guerre mondiale, ce développement devient pro-cyclique. Cette transformation résulte selon nous d'un changement structurel par lequel la fonction réalisée par les dépenses pour *l'infrastructure sociale du développement humain* cesse de fonctionner comme une correction des blocages de la croissance au profit d'une condition motrice.

L'analyse du mode de financement de cette *infrastructure sociale* a pour but de voir comment cette fonction s'installe dans le système économique et si le passage d'une contra- à une pro-cyclicité n'est pas un phénomène induit par les modes de financement.

Graphique 8

**Les trois financeurs de *l'infrastructure sociale du développement humain* (ln) –
Millions de francs constants – 1850 - 2008 et écarts à la tendance**





Sur le 2^{ème} cycle long, de 1850 à 1893, les efforts des différents financeurs sont convergents et dominés par la contra-cyclicité. Ainsi, entre 1850 et 1870, en phase de croissance, les trois financeurs de *l'infrastructure sociale* se comportent de la même manière. Sur la base de mouvements de très faible amplitude, plutôt orientés à la baisse, leurs participations fluctuent selon des phases très courtes et dans des proportions elles aussi identiques.

Dès 1867, la proximité de la Grande Dépression génère une première, mais faible, différenciation des comportements : la dépense des ménages puis la dépense publique enregistrent une première accélération qui se confirmera au cours de la phase de dépression elle-même. A cet égard, on note également le fait que les ménages déploient un important effort en faveur de *l'infrastructure sociale du développement humain* dans les dix premières années de la Grande Dépression. L'ampleur de cet effort n'est pas maintenue par la suite. Il est en revanche relayé par la dépense publique qui va produire le plus gros effort contra-cyclique. L'essentiel du financement de *l'infrastructure sociale* ressort à ce moment là du domaine privé pour ceux qui ont les moyens de le financer ou bien de l'assistance. Les entreprises, qui comme les deux autres financeurs accélèrent leur contribution dans les cinq premières années de la Grande Dépression, ne parviennent pas à maintenir leur effort. Mais à partir des années 1880, leur contribution fluctue à la hausse comme la dépense publique. Pour tous les financeurs, la prise en charge des dépenses pour *l'infrastructure sociale du développement humain* semble une condition de sortie de la Grande Dépression.

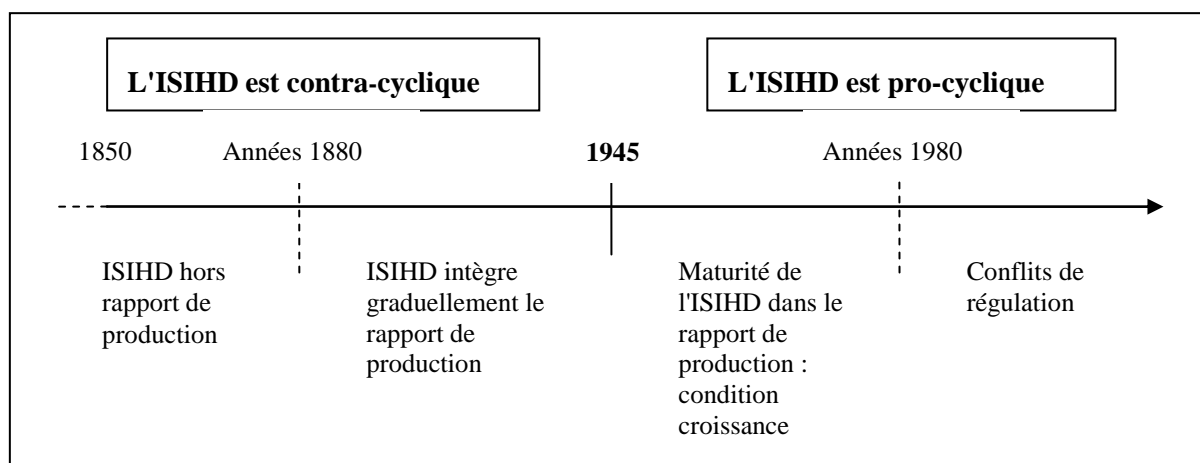
Le 3^{ème} cycle long, de 1894 à 1938, comme le précédent, est dominé par la contra-cyclicité de l'effort pour *l'infrastructure sociale*. Deux éléments doivent cependant être relevés.

- Quelques années avant la fin de la Grande Dépression, tous les financeurs stabilisent leur contribution au financement de *l'infrastructure sociale*. Cela se traduit ensuite par une croissance ralentie par rapport à la tendance et donne aux contributions leur caractère contra-cyclique jusqu'à la fin de la première guerre mondiale. Le financement des entreprises échappe à ce schéma. En effet, à la fin de la Grande Dépression, elles relancent la croissance de leurs dépenses pour *l'infrastructure sociale* et maintiennent globalement cet effort jusqu'au début du 20^{ème} siècle. A partir de ce moment, *l'infrastructure sociale du développement humain* d'assistance qui prévalait jusqu'ici se mixte avec une forme nouvelle. Les financements des entreprises concernent alors essentiellement la prise en charge de la vieillesse sur la base de leur participation aux régimes professionnels et, de manière marginale, à l'assistance. A partir de 1899, les entreprises réalisent de toutes premières dépenses de santé contre les accidents du travail. Dans un contexte dominé par la contra-cyclicité de *l'infrastructure sociale du développement humain*, cette croissance pro-cyclique des financements des entreprises souligne une transformation de la manière dont elles utilisent ces dépenses. L'éviction des travailleurs âgés réalisée au cours de la Grande Dépression ne suffit vraisemblablement pas à renouveler la force de travail mobilisée dans la nouvelle phase de croissance. En relation également avec les luttes sociales [Sirot (2002)], les entreprises continuent ce renouvellement mais, ce faisant, valident l'intégration des dépenses pour *l'infrastructure sociale* dans le fonctionnement du rapport de production : c'est la rationalité de ce dernier qui fait de *l'infrastructure sociale du développement humain* une condition de son fonctionnement.
- Cet effort pro-cyclique d'une dizaine d'années des entreprises en faveur de *l'infrastructure sociale* place leur contribution au même niveau que celle des ménages : la socialisation de cette *infrastructure sociale du développement humain* induit une modification définitive de l'ordre de ses financeurs. Cet élément est confirmé par le développement de l'indicateur au cours de la crise de l'entre-deux-guerres. Si la contra-cyclicité concerne tous les financeurs, les ménages se caractérisent une fois encore par un effort important en début de phase de dépression dont le rythme ne peut-être maintenu par la suite.

Après 1945, tous les financeurs ont une contribution pro-cyclique au financement de *l'infrastructure sociale du développement humain*, tirée par l'effort des entreprises. L'insertion de cette *infrastructure sociale* dans le fonctionnement économique représente une transformation de la fonction réalisée par ces dépenses : l'amélioration de la qualité des hommes et des femmes dans le travail et hors du travail [Vallade (2002)] est devenue une condition structurelle de l'efficacité économique du régime de croissance. Cette transformation résulte de la convergence, d'une part, des besoins des entreprises en matière de qualité du travail et, d'autre part, de la consolidation des revendications salariales, souvent anciennes, dans des droits sociaux. A partir du milieu des années 1970, les différentes participations au financement de *l'infrastructure sociale* sont, comme la croissance économique, marquées par un fort ralentissement. On notera qu'aucun contributeur n'est en mesure de maintenir son effort. Si la dépense publique semble amortir quelque peu et temporairement le ralentissement général, comme l'avaient fait avant elle les contributions des ménages, il n'existe pas véritablement de mécanisme de substitution d'un financeur par un autre. Depuis le milieu des années 1990, la stabilisation des financements pour *l'infrastructure sociale* s'apparente à la mise en cause du système lui-même.

Cette analyse met en évidence deux modèles économiquement distincts :

Schéma 1 – Les deux modèles de *l'infrastructure sociale du développement humain*



- Le premier relève de l'assistance, que nous assimilons à la Question Sociale [Castel R. (1995)].

La dépense publique se développe en cours de phase de dépression pour colmater les ravages sociaux d'une économie en crise. Les ménages à fort pouvoir d'achat se protègent

contre des risques que la majeure partie de la population ne peut affronter. Dans un contexte de difficultés, les entreprises remettent la gestion des dégâts sociaux liés à leur utilisation du travail à l'extérieur de l'espace productif. La transition vers un autre modèle, où *l'infrastructure sociale du développement humain* est intégrée dans le rapport de production, s'esquisse à la fin de la Grande Dépression. C'est l'accroissement des dépenses pour *l'infrastructure sociale* financées par les entreprises qui explique et tire le passage d'un développement contra-cyclique à un développement pro-cyclique.

- Cette *infrastructure sociale du développement humain* endogène au système productif présente une certaine radicalité dans le fonctionnement du rapport de production dans la mesure où elle n'emprunte pas la même voie que le salaire. En effet, d'un côté, chômage et pressions sur les salaires, sans limite durant la Grande Dépression et la crise de l'entre-deux-guerres [Boyer R. (1978), Leroy C. (1995), De Faria V. (2001)] et avec les limites de moins en moins protectrices que l'on sait au cours de l'actuelle phase de dépression [Supiot A. (1999)], servent à amortir l'insuffisante rémunération du capital investi durant les phases de dépression. Mais, d'un autre côté et dans le même temps, *l'infrastructure sociale du développement humain* se constitue en seconde composante du travail vivant dans le rapport de production. A la fin de la Grande Dépression, les premières formes de *l'infrastructure sociale* financées par les entreprises favorisent l'éviction des travailleurs âgés. Cette *infrastructure sociale* primitive, d'exclusion, cède rapidement la place à une *infrastructure sociale* construite en elle-même comme production de la qualité du travail et de la vie sociale. Aujourd'hui, *l'infrastructure sociale du développement humain*, devenue une condition de la croissance, est à l'origine d'un conflit de régulation qui, faute de règlement, paralyse le système.

II.2. Les modalités historiques de contribution à *l'infrastructure sociale du développement humain* : la spécialisation des financeurs

La spécialisation des financeurs, esquissée par la description de leurs hiérarchies historiques (graphique 7), peut être approfondie afin de préciser son impact sur les transformations du rapport de production (graphiques 9).

- Pour la catégorie **entreprise**, l'ordre de développement des trois composantes est celui de leur développement général (graphique 5) : tout d'abord, la protection de la vieillesse, ensuite la santé (le financement des entreprises débute avec la loi de 1898 sur les accidents du travail)

et, enfin, la dépense sociale d'éducation (avec un financement directement relié au système productif à partir de 1971).

Cette participation historique des entreprises se présente dans un premier temps sous la forme d'une contribution volontaire sur la valeur ajoutée. A partir de la période charnière de la Grande Dépression, les entreprises interviennent de manière ponctuelle et autonome sur les formes prises par *l'infrastructure sociale*. Ainsi, progressivement, d'une condition d'efficacité du rapport de production, à travers le relèvement de la productivité du travail qu'elle autorise, *l'infrastructure sociale du développement humain* s'installe comme un élément structurel de ce rapport, appelant un financement permanent. La contribution à *l'infrastructure sociale* s'organise ainsi au cœur du rapport de production par l'intégration successive du financement de la vieillesse, de la santé puis de la formation par un mode de financement indexé sur la production. L'expérimentation décentralisée du financement de *l'infrastructure sociale* modifie favorablement les positions concurrentielles des entreprises, incitant à une généralisation. C'est pourquoi, dans un second temps, cette dernière ne relève plus des contributions volontaires mais se réalise au contraire sous forme de prélèvements fiscaux. Les financements réalisés par les entreprises n'en deviennent pas pour autant des financements publics. Et effet, d'une part, ils sont gérés par des organismes paritaires et, d'autre part, les contributions volontaires des entreprises au-delà des contributions fixées par les pouvoirs publics n'ont jamais cessé.

Ainsi, l'émergence récente, en phase de dépression, d'une dépense entreprise pour la formation souligne la capacité de *l'infrastructure sociale* financée par les entreprises à intégrer de nouvelles contraintes économiques dès lors que l'efficacité du rapport de production est en cause.

- Tout en maintenant les volumes financiers relatifs engagés, la part de la **dépense publique** dans le financement de *l'infrastructure sociale du développement humain* tend historiquement à s'affaiblir. En effet, en termes de structure, la dépense publique se concentre progressivement sur l'éducation, au détriment de la santé et, dans une moindre mesure, de la vieillesse. Cette dynamique, qui n'est pas perceptible à partir d'une lecture institutionnelle des dépenses sociales⁶, met en évidence la hiérarchie des financeurs dans l'articulation de *l'infrastructure sociale* au système productif.

⁶ L'évolution des recettes de la protection sociale indique par exemple, en termes de volumes financiers mobilisés, une croissance de la dépense publique pour la vieillesse et une stagnation pour la santé tandis que les structures de financement (Annexe 3) montrent la régression de la part de la dépense publique pour ces deux risques, y compris la quasi disparition de la dépense publique en matière de santé.

Historiquement, dans la spécialisation des financeurs, la contribution publique revêt d'un côté, le rôle de financement de l'assistance (vieillesse et santé relèvent d'ailleurs tout un temps des mêmes financements publics) et, de l'autre, le rôle de financement de l'éducation dans ses premières formes, intimement liées à la construction de la nation. Ensuite, la dépense publique se centre, nous l'avons vu, sur l'éducation. Enfin, la dépense publique est sollicitée en toute fin de période avec un renforcement de la fiscalisation de la protection sociale pour faire face aux limites contributives des entreprises et des ménages. Néanmoins, dans le passé, la fiscalisation des recettes de la protection sociale s'est révélée transitoire.

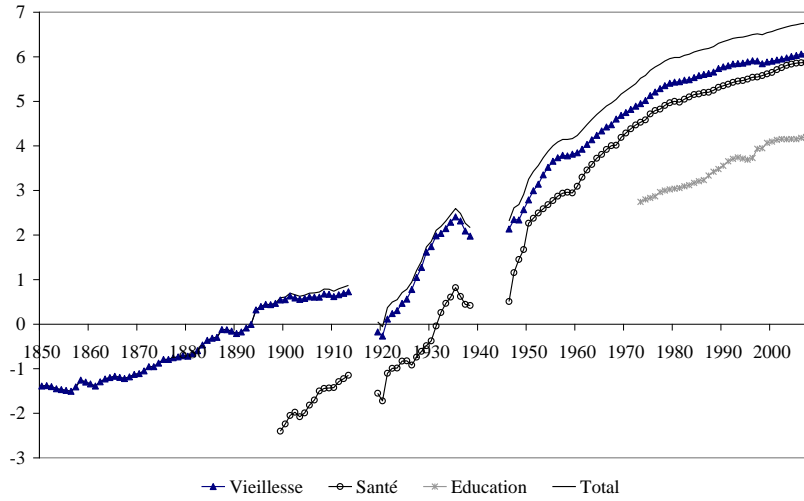
Il paraît peu probable que cette dynamique de spécialisation des financeurs de *l'infrastructure sociale* se renverse subitement, laissant à la dépense publique la charge de couvrir l'ensemble des besoins de financement. En fait, à structures économiques constantes, un redéploiement de la dépense publique ne semble pas envisageable. Seul un changement de la structure du financement pourrait ouvrir sur une nouvelle progression de *l'infrastructure sociale du développement humain*.

- Pour les **ménages**, la santé concentre, sur l'ensemble de la période, l'essentiel du financement de *l'infrastructure sociale*. Ce constat est à relier aux choix méthodologiques opérés lors de la construction de cette catégorie de financeur : elle regroupe les dépenses privées marchandes directement effectuées par les ménages mais également les prestations versées par les mutuelles de santé à leurs cotisants. Ce second élément, qui représente 5 % en 1890 et près de 30 % en 2008 du financement santé des ménages, permet de comprendre la régularité de l'effort consenti par les ménages pour *l'infrastructure sociale du développement humain*. Si l'on décompose les financements des ménages en versements directs et mutualisés pour les trois composantes, plusieurs périodes apparaissent. Jusqu'à la Grande Dépression, il s'agit d'un financement à dominante privée marchande. Ensuite, des formes alternatives, socialisées, entrent en jeu (formes publiques, mutuelles, prévoyance...). Enfin, au cours de l'actuelle phase de dépression, l'effort des ménages est à nouveau sollicité sous forme directe. Ainsi, alors qu'historiquement le poids des ménages dans le financement de *l'infrastructure sociale* avait tendance à reculer, le mouvement semble s'inverser depuis l'entrée en phase de dépression du début des années 1970.

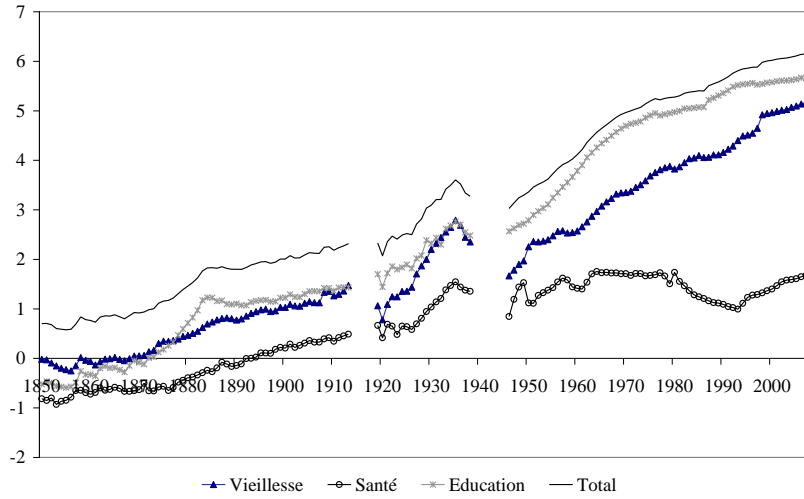
Graphique 9

Composantes de *l'infrastructure sociale du développement humain* par financeur (ln) Millions francs constants

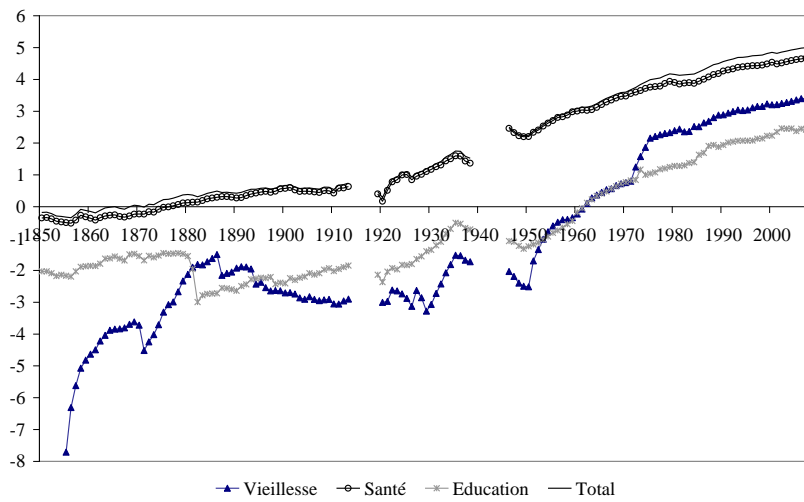
Entreprise



Dépense publique



Ménage



L'infrastructure sociale financée par les ménages constitue une modalité de contribution discriminante. Sur la période considérée, les volumes financiers orientés vers cette *infrastructure* progressent globalement avec le niveau des revenus. Cela signifie que tout un temps, seuls les ménages aisés peuvent prendre en charge de telles dépenses, y compris en utilisant leur épargne au début des phases de dépression. Les financements socialisés tels que les mutuelles de santé ou les caisses de prévoyance lissent cet aspect sans pour autant le faire disparaître. Mais ce financement de *l'infrastructure sociale* par les ménages se caractérise par une importante sensibilité à la conjoncture en raison de la volatilité des revenus et des taux d'intérêts. Aujourd'hui, la hausse des contributions directes des ménages au financement de *l'infrastructure sociale* se réalise sur la base d'un recul relatif des autres financeurs et en particulier des entreprises, renvoyant à une croissance des inégalités que la progression du financement de *l'infrastructure sociale* réalisée par les entreprises avait historiquement réduite.

CONCLUSION

L'indicateur synthétique *d'infrastructure sociale du développement humain* retrace la contribution à la croissance de longue période d'un ensemble de dépenses, fonctionnellement unitaires, à côté du travail et du capital. Les résultats statistiques obtenus suggèrent que les modalités de cette contribution financière changent au cours de l'entre-deux-guerres : de contra-cycliques, elles deviennent pro-cycliques après 1945. Cette composante, marginale en début de période (1850), s'installe comme un élément permanent du système. A travers cette mise en perspective historique, l'irréductibilité des dépenses sociales à une charge pour la croissance apparaît comme un résultat difficilement réfutable.

L'essor de *l'infrastructure sociale du développement humain* est concomitant à l'organisation du marché du travail. La sortie progressive des communautés paysannes rompt les mécanismes de solidarité qui prévalaient. Mais simultanément, de nouveaux besoins apparaissent dans une société que le développement économique complexifie. Dans ce cadre, *l'infrastructure sociale* apparaît d'abord comme exogène à la relation économique par laquelle le travail est mobilisé, le salariat. A l'exception des ménages aisés, une dépense publique d'assistance prend en charge la nécessité d'accompagner les travailleurs âgés ou de diffuser l'enseignement primaire. Dans la généralisation du salariat, la fonction de *l'infrastructure sociale* devient une condition de fonctionnement du rapport de production. Son endogénéisation ressort tout d'abord de l'intervention des entreprises dans son financement. Elle ressort ensuite de la transformation de la fonction réalisée par ces dépenses. En effet, de

corrections structurelles dans les phases de dépression, ces dépenses deviennent motrices d'un rapport de production rénové dont une partie des résultats sera structurellement affectée à financer la qualité du travail et de la vie sociale, à côté du salaire.

Le rattachement des dépenses pour *l'infrastructure sociale* à l'Etat, sans être faux, occulte la dynamique de cette composante du rapport de production. En effet, si historiquement *l'infrastructure sociale* se met en place sur fonds publics, ce n'est pas sous cette forme qu'elle se développe. Pour autant, les dépenses publiques ne disparaissent pas de sa progression. Elles l'accompagnent mais selon un rythme et une ampleur fixés par la dynamique du rapport de production et en particulier *l'infrastructure sociale* financée par les entreprises.

A cet égard, nous retenons la capacité de *l'infrastructure sociale* financée par les entreprises à intégrer historiquement de nouveaux besoins. Si son actualité est dans la prise en charge de la vieillesse à la fin du 19^{ème} siècle, le 20^{ème} se caractérise par le financement de la santé. Dans la transition vers le 21^{ème} siècle, *l'infrastructure sociale* entreprise s'ouvre à la formation.

Aujourd'hui, le modèle de financement *l'infrastructure sociale* mis en place à la fin de la seconde guerre mondiale semble atteindre ses limites dans la mesure où tous les financeurs freinent leur participation. Le plus souvent, ces limites sont interprétées comme des données conjoncturelles susceptibles d'être levées par des transferts financiers : les ménages pourraient investir davantage dans le financement de leur santé (réforme de l'Assurance Maladie) ou de leur vieillesse (réforme actuelle des régimes de retraites) tandis que l'Etat pourrait se recentrer sur la prise en charge des plus défavorisés (RMI, CMU...). Ces "solutions" s'apparentent, dans des termes évidemment actualisés, à une relance de *l'infrastructure sociale* d'assistance, forme primitive qui prévalait jusqu'à la Grande Dépression.

Le développement de l'indicateur présenté ouvre aussi sur une autre interprétation. A partir de la Grande Dépression, *l'infrastructure sociale* intègre le rapport de production. Cela signifie que les entreprises financent leur participation aux différentes composantes de l'indicateur par le prélèvement d'une fraction de la valeur ajoutée acquise dans le cycle de production. Economiquement, ce prélèvement est rendu possible par l'accroissement de la productivité du travail et du capital que permet *l'infrastructure sociale*, initialement pour sortir des phases de dépression et ensuite pour faire croître l'économie. Historiquement, *l'infrastructure sociale* constitue une réponse aux besoins sociaux et aux revendications qui les accompagnent, dans le cadre de dispositifs de sortie de crise propres à chaque phase de dépression.

Aujourd'hui, comme hier, le dépassement des blocages de la croissance renvoie donc à l'affectation d'une part accrue de la valeur ajoutée vers *l'infrastructure sociale du développement humain* sans recul de la part des salaires. La situation actuelle n'a cependant pas d'équivalent historique. En effet, les dépenses pour *l'infrastructure sociale* en tant que "solution" au déséquilibre périodique du rapport de production et à la perte d'efficacité de l'accumulation, ont installé une dépendance du capital productif à ces dépenses. La maturité actuelle de *l'infrastructure sociale* se présente comme une frontière pour le mode de croissance de la productivité : pas de gain de productivité sans croissance des dépenses pour *l'infrastructure sociale* mais leur progrès restreint le champ de la rentabilité en renouvelant les critères. De ce point de vue, la financiarisation ou encore les tentatives de transferts de ces dépenses vers les ménages ou les dépenses publiques apparaissent comme des solutions conservatrices, incapables d'assurer les changements structurels nécessaires à un nouveau régime de croissance.

REFENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Aglietta M. [1976], *Régulation et crises du capitalisme*, Odile Jacob, Opus, Paris (3^{ème} édition 1997).
- Asselain J.-C. [2007], "Le projet français d'histoire quantitative : ambitions et résultats", *Economies et sociétés*, tome 41, n°4, Série AF, n°36, p. 412-449.
- Atkinson T. [2005], *Improvements in the Methodology for Measuring Government Output*, Office for National Statistics, London.
- Beck U. [1986], *La société du risque - Sur la voie d'une autre modernité*, Flammarion, Champs, n°546, Paris.
- Boccard P. [1988-1989], "Théories de la régulation et suraccumulation et dévalorisation du capital", *Issues*, n°32, p 65-126 ; n°33, p. 63-143 ; n°34, p. 34-108.
- Boyer R. [1978], "Les salaires en longue période", *Economie et Statistique*, n°103, septembre, p. 27-57.
- Carpentier V. [2001], *Système éducatif et performances économiques au Royaume-Uni, 19^{ème} et 20^{ème} siècles*, l'Harmattan, Logiques Economiques, Paris.

- Carry A. [1999], "Le compte satellite rétrospectif de l'éducation en France (1820-1996)", *Economies et Sociétés*, tome 33, n°2-3, Série AF, n°25, p. 7-281.
- Castel R. [1995], *Les métamorphoses de la question sociale. Une chronique du salariat*, Fayard, L'espace du politique, Paris.
- Castel R. [2003], *L'insécurité sociale. Qu'est-ce qu'être protégé ?*, Seuil, La République des Idées, Paris.
- De Bernis G. [1993], "L'incertitude est-elle compatible avec le cycle long ?", *Economies et Sociétés*, tome 27, n°7-8, Série F, n°33, p. 39-71.
- De Faria V. [2001], *L'altération des conditions marchandes d'entretien de la population. De la forme salariale à la détermination socialisée des rémunérations. Le cas des agents de la fonction publique d'Etat en France aux 19^{ème} et 20^{ème} siècles*, Thèse de doctorat en sciences économiques, Université de Montpellier I, décembre.
- Delorme A., André C. [1983], *L'Etat et l'économie. Un essai d'explication de l'évolution des dépenses publiques en France (1870-1980)*, Seuil, Paris.
- Desrosières A. [2003], "Historiciser l'action publique : l'Etat, le marché et les statistiques", p. 207-221, in : Laborier P., Trom P. (Ed) [2003], *Historicités de l'action publique*, PUF, Paris.
- Diebolt C. [1995], *Education et croissance économique. Le cas de l'Allemagne aux 19^{ème} et 20^{ème} siècles*, L'Harmattan, Bibliothèque de l'éducation, Paris.
- Dockès P., Rosier B. [1983], *Rythmes économiques : crises et changement social, une perspective historique*, Maspéro, Paris.
- Fontvieille L. [1976], "Evolution et croissance de l'Etat français, 1815-1969", *Economies et Sociétés*, tome 10, n° 9-10-11-12, Série AF, n°13, p 1657-2144.
- Fontvieille L. [1986], "Fluctuations longues et rapports de production", *Issues*, n° 25, p 43-94.
- Fontvieille L. [1990], "Education Growth and Long Cycles. The Case of France in the 19th and 20th centuries", p. 317-335, in: Tortella G. (Ed) [1990], *Education and Economic Development since the Industrial Revolution*, Generalitat Valenciana, Valencia.
- Fontvieille L. [1999], "Long Cycle Theory: Dialectical and Historical Analysis", p. 314-342, in: Louçà F. & Reijnders J. (Ed) [1999], *The Foundation of Long Waves Theory*, Edward Elgar Publishing, Cheltenham.
- Fontvieille L., Michel S. [2002], "Analysis of the Transition Between Two Successive Social Orders – Application to the Relation Between Education and Growth", *Review*, Fernand Braudel Centre, New York, vol. 25, n°1, p. 23-46.

- Freeman C., Luçà F. [2001], *As Time Goes By, from the Industrial Revolution to the Information Revolution*, Oxford University Press, Oxford & New York.
- Freeman C., Perez C. [1988], "Structural crises of adjustment, business cycles and investment behaviour", p. 38-66, in : Dosi G., Freeman C., Nelson R., Soete L., Silverberg F. [1988] *Technical change and Economic Theory*, Pinter Publishers, London & N.Y.
- Grevet P. [1976], *Besoins populaires et financement public*, Editions Sociales, Paris.
- Haag G., Weil W., Mensch O. [2004], "A Macroeconomic Potential Describing Structural Change on the Economy", *Theory and Decision*, vol. 19, n°3, p. 279-289.
- Hanush H. Pyka A. [2007], *Elgar Companion to Neo-Schumpeterian Economics*, E. Elgar, Cheltenham & Northampton (Mass.).
- Gordon R. [2000], "Interpreting the 'One Big Wave' in U.S. Long-Term Productivity Growth", *NBER WP*, n°W 7752.
- Lepetit B. [2005], "L'histoire quantitative : deux ou trois choses que je sais d'elle", *Histoire et Mesure*, IV - N° 3/4 - Varia, mis en ligne le 7 décembre 2005, référence du 24 octobre 2006, disponible sur : <http://histoiresmesure.revues.org/document547.html>.
- Leroy C. [1995] "Les salaires en longue période", p. 115-123, in : Boyer R., Saillard Y. [1995] *Théorie de la régulation : l'état des savoirs*, La Découverte, Paris.
- Lindert P. H. [2004], *Growing Public: Social Spending and Economic Growth since the Eighteenth Century*, Cambridge University Press, 1 & 2, Cambridge (MA) (2^{ème} édition 2009).
- Maddison A. [2007], "Fluctuations in the momentum of growth within the capitalist epoch", *Cliometrica*, n°1, p 145-175.
- Marchand O., Thélot C. [1997], *Deux siècles de travail en France (1800-2000)*, Nathan, Collection Essais et Recherches, Paris.
- Marczewski J. [1961], "Histoire quantitative, buts et méthodes", *Cahiers de l'ISEA*, série AF n°1, juillet.
- McGillivray M. (Ed.) [2006], *Human Well-being: Concept and Measurement*, Palgrave-Macmillan, London.
- Michel S. [1999], *Education et croissance économique en longue période*, l'Harmattan, Logiques Economiques, Paris.
- Michel S., Vallade D. [2007], "Une analyse de long terme des dépenses sociales", *Revue de la Régulation*, n°1, Juin, mis en ligne le 07 juin 2007, URL : <http://regulation.revues.org/index1507.html>.
- Razin A., Sadka E. [2005], *The decline of the Welfare State*, MIT Press, Cambridge (MA).

Reimat A. [1996], *La dynamique de longue durée du système français de prise en charge de la vieillesse dans sa relation au développement du système socioéconomique*, Thèse de doctorat en Sciences Economiques, Université de Montpellier 1, volumes 1 et 2, novembre.

Salais R., Baverez N, Reynaud B. [1990], *L'invention du chômage : histoire et transformations d'une catégorie en France des années 1890 aux années 1980*, P.U.F., Paris.

Schumpeter J. A. [1939], *Business Cycles*, 2 volumes, MacGraw Hill, USA.

Schilling L. [1995], *La dynamique de longue durée du système de soins, une approche par la théorie de la régulation*, Thèse de doctorat en sciences économiques, Université de Montpellier 1, volumes 1 et 2.

Sirot S. [2002], *La grève en France, XIX^{ème} – XX^{ème} siècles, une histoire sociale*, Odile Jacob, Paris.

Supiot A. [1999], *Au-delà de l'emploi, transformation du travail et devenir du droit du travail en Europe*, Rapport pour la Commission des Communautés Européennes, Flammarion, Paris.

Vallade D. [2002], *La dynamique du temps libre : un vecteur de recomposition des temps sociaux. Une analyse économique de longue période, 19^{ème} et 20^{ème} siècles*, thèse de doctorat en sciences économiques, Université Montpellier 1, décembre.

Annexe 1 – Présentation des séries du PIB marchand et du déflateur

1 – Le PIB marchand

La série du PIB marchand utilisée dans cet article résulte de la différence entre le PIB total de la France de 1850 à 2008 et le PIB non marchand.

Tableau 4 - Sources et composition des séries utilisées pour calculer le PIB marchand

1 - PIB total		
Composante 1 : 1850-1938	Série Toutain – [Toutain (1987 révisée 1997a), p. 54-58]	
Composante 2 : 1949-1994	Série Toutain – [Toutain (1997a), p. 131-132]	
<i>Détail série Toutain 1997a</i>	<i>Volume</i>	<i>Valeur</i>
<i>Agriculture</i> Toutain (1961, 1971)	Quasi-totalité du produit agricole	Valeurs ajoutées
<i>Industrie</i> Markovitch (1965-1966) Toutain (1997a)	113 séries rassemblées en 23 branches, bâtiment compris	Valeurs ajoutées
<i>Service</i> Logement Professions libérales Domestiques Services publics Transports Commerce	Nombre de logements Population active Population active Population active Quantités transportées Volume commercialisé (=Valeur commercialisées / indices des prix agricoles et industriels)	Loyer Patente Salaires Salaires Valeurs ajoutées Valeurs commercialisées
Composante 3 : 1995-2008	Comptes Nationaux base 1998 puis 2000 (site INSEE)	
2 - PIB non marchand		
Composante 1 : 1850-1938	Etat dans produit du secteur tertiaire [Toutain (1997a) p. 39-43]	
Composante 2 : 1959-2008	Série Insee : Branche non marchande des Comptes nationaux <u>Remarque</u> : les valeurs du PIB non marchand de 1946 à 1958 ont été calculées par rétopolation de la part du PIB non marchand et de sa croissance dans le PIB de la Nation	
PIB marchand = PIB total – PIB non marchand		

Sources :

Toutain J.-C. [1987], "Le produit intérieur brut de la France de 1789 à 1982", *Economies et Sociétés*, tome 21, n°5, série AF, n°15, p. 49-237.

Toutain J.-C. [1997a], "La croissance française, 1789-1990 : nouvelles estimations", *Economies et Sociétés*, tome 31, n°11, série HEQ, n°1, p. 5-136.

2 – Le déflateur :

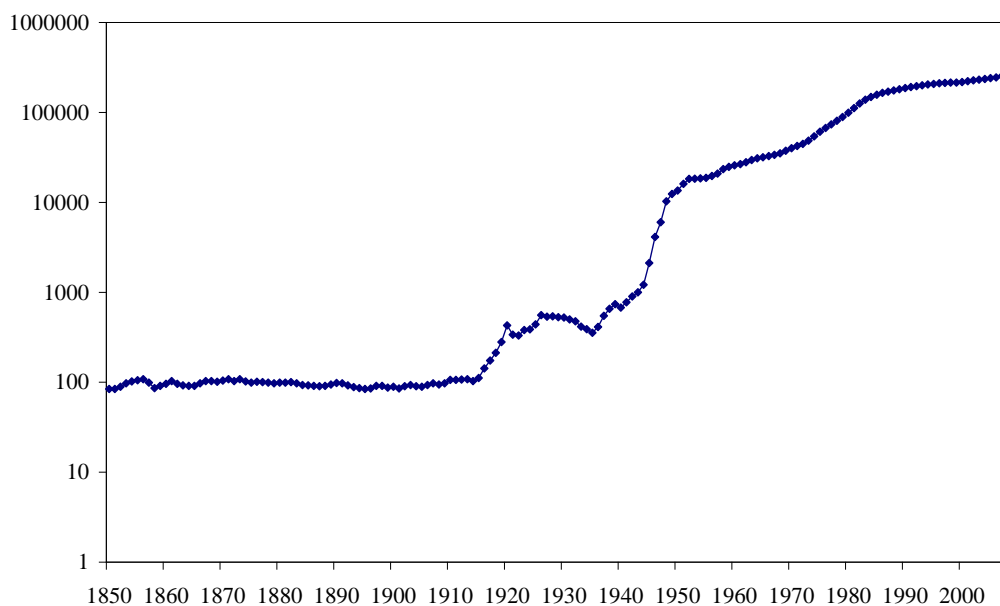
Tableau 5 - Sources et composition des séries utilisées pour l'indice des prix

Le déflateur utilisé est l'indice des prix du PIB 100 = 1905-1913	
Composante 1 : 1850-1990	Série Toutain [Toutain (1997b)] L'indice des prix du PIB de Toutain est un indice implicite établi en rapportant les séries en valeur aux séries en volume. C'est un indice des prix des produits agricoles, du produit industriel et du produit physique incluant le coût de la vie et les salaires.
Composante 2 : 1991-2008	Indice des prix de l'INSEE (exprimé en base 100 = 2000) pour les années 1991 à 2008 (site INSEE)

Source :

Toutain J.-C. [1997b], "L'imbroglgio des indices de prix français au XIX^{ème} siècle", *Economies et Sociétés*, tome 31, n°11, série HEQ, n°1, p. 137-187.

Graphique 10 – L'indice des prix du PIB



Toutes les séries ont été déflatées par cet indice. Dans cet article, l'indicateur *d'infrastructure sociale du développement humain* et ses composantes sont évaluées par la dépense. Ces composantes étant non marchandes, il n'existe pas de référence prix. Bien entendu, il reste techniquement possible de passer par la structure des dépenses mais celle-ci nous étant inconnue⁷, cela rend impossible l'utilisation d'indices de prix appropriés.

Le problème est celui de l'évolution de la production de l'objet visé, *l'infrastructure sociale du développement humain*, relativement à une référence stable et pertinente en longue période. Nous choisissons le PIB dans la mesure où ce sont les mouvements du PIB qui commandent à celui de *l'infrastructure sociale* dans les deux séquences saisies : la contra puis la pro-cyclicité.

⁷ Sauf pour le cas de l'éducation : la dépense est composée pour 2/3 de salaires et pour 1/3 d'investissements. Il est donc possible de construire un déflateur sur la longue période adossé à cette structure (déflateur = 2/3 prix de consommation courante appliqué à la part des salaires dans la dépense et 1/3 prix de gros appliqué aux autres composantes de la dépense, c'est-à-dire la FBCF).

Annexe 2 : Sources et méthode de construction des séries par catégories de financeurs du développement des hommes

Tableau 6 : Séries Protection de la vieillesse

Série globale	Dépense publique	Entreprise	Ménage
Assistance	- Bureaux de bienfaisance - AMG financée par les collectivités locales et l'Etat - Loi de 1905 : 1850-1948 [Reimat (1996)]	Financement privé de l'AMG 1897-1948 [Reimat (1996)]	
Pensions CNR et mutualité	- Subventions de l'Etat aux Sociétés de secours mutuel 1852-1910 [Reimat (1996)]	Versements indirects 1852-1932 [Reimat (1996)]	Versements directs 1852-1932 [Reimat (1996)]
Pensions Régimes spéciaux	- Pensions Militaires + part non indexée des pensions civiles - Contribution de l'Etat aux pensions des mineurs 1904-1994 [Reimat (1996)]	- Participation indexée de l'Etat aux pensions civiles 1850-1950 - Pensions mineurs 1904-1994 - Pensions cheminots +Autres régimes spéciaux 1850-1950 [Reimat (1996)]	
Retraites Ouvrières et Paysannes (ROP), Ass. Sociales, Régime général	- Contribution de l'Etat aux ROP 1911-1928 [Reimat (1996)]	- Cotisations Régime général 1911-1988 [Reimat (1996)]	- Régime facultatif des ROP 1911-1928 [Reimat (1996)]
A partir de 1946	Structure fictive de financement du risque vieillesse-survie : structure de financement de l'ensemble de la Protection Sociale (Cotisations = "entreprise" ; Impôts et taxes + contributions publiques = "Dépense publique") affectée aux prestations versées pour ce risque. "Ménage" = prestations des Régimes de la mutualité, retraite compl. et prévoyance [Volovitch (2001) + DREES (2009a)]		

Sources :

DREES : Bourgeois A., Duée M., Hennion-Aouriri M., Lebourg N., Levrey P. [2009a], "Les comptes de la protection sociale en 2007", *Document de Travail, Série Statistiques*, n° 134, mai, DREES.

Reimat A. [1996], *La dynamique de longue durée du système français de prise en charge de la vieillesse dans sa relation au développement du système socioéconomique*, Thèse de doctorat en Sciences Economiques, Université de Montpellier 1, volumes 1 et 2, novembre.

Volovitch P. [2001], "L'évolution des ressources de la protection sociale (1959-1999)", *Revue de l'IRES*, vol. 37, n°3, p 3-29.

Tableau 7 : Séries Santé

Série globale	Dépense publique	Entreprise	Ménage
Santé	- Dépense de l'Etat et des collectivités dans le financement de la consommation médicale 1833-1993 [Shilling (1995) + Domin (1998) + DREES (2009b)]	- Dépense des entreprises dans la consommation médicale 1899-1946 [Shilling (1995) + Domin (1998) + DREES (2009b) pour prolongements] - Dépense des organismes de sécurité sociale dans le financement de la consommation médicale 1931-1993 [Shilling (1995) + Domin (1998) + DREES (2009b)]	- Dépense des ménages dans la consommation médicale 1833-1993 [Shilling (1995) + Domin (1998) + DREES (2009b)]

Sources :

Domin J.-P. [1998], *Les dépenses hospitalières entre 1803 et 1993, dynamique hospitalière et cycles longs*, Thèse de doctorat en Sciences Economiques, Université de Paris 1.

DREES : Fenina A., Le Garrec M-A., Duée M. [2009b], "Comptes nationaux de la santé 2008", *Document de Travail, Série Statistiques*, n° 137, septembre, DREES.

DREES [2010], "Les comptes de la protection sociale en 2008", *Etudes et Résultats*, n°733, juillet.

Schilling L. [1995], *La dynamique de longue durée du système de soins, une approche par la théorie de la régulation*, Thèse de doctorat en sciences économiques, Université de Montpellier 1, volumes 1 et 2.

INSEE [2010], "Comptes nationaux des administrations publiques – Année 2009 – Premiers résultats", *Informations Rapides*, n°88, 31 mars.

Tableau 8 : Séries Dépense sociale d'éducation

Série globale	Dépense publique	Entreprise	Ménage
Dépense sociale d'éducation	<ul style="list-style-type: none"> - Dépense d'éducation de l'Etat, des communes, des départements de 1820 à 1996 [Carry (1999) + Insee (1994-2002) + Men-Depp (2000-2007)] - Dépense d'éducation des régions (1974-1996) [Carry 1999 + Insee (1994-2002) + Men-Depp (2000-2007)] - Dépense d'intervention pour l'Emploi [Péry (1999) + Dares (2005+2009)] 	<ul style="list-style-type: none"> - Dépense d'apprentissage sous statut scolaire 1974-1996 [Carry (1999) + Insee (1994-2002) + Men-Depp (2000-2007)] - Dépense de FPC des entreprises publiques et privées pour leurs salariés (Céreq) - Dépense d'intervention pour l'emploi [Péry (1999) + Dares (2005+2009)] 	<ul style="list-style-type: none"> - Dépense d'éducation 1820-1996 [Carry (1999) + Insee (1994-2002) + Men-Depp (2000-2007)] - Dépense pour l'Emploi [Péry (1999) + Dares (2005+2009)]

Sources :

Péry N [1999], *La formation professionnelle : diagnostics, défis et enjeux. Livre blanc de la formation professionnelle*, Contribution du secrétariat d'Etat aux droits des femmes et à la formation professionnelle, La documentation française, Paris.

DARES [2005], "Une légère baisse des dépenses de formation professionnelle en 2002" *Premières Informations Premières Synthèses*, n°09.1

DARES [2009], "La dépense nationale pour la formation professionnelle continue et l'apprentissage" *Premières Informations Premières Synthèses*, n°49.2.

Carry A. [1999], "Le compte satellite rétrospectif de l'éducation en France (1820-1996)", *Economies et Sociétés*, tome 33, n°2-3, Série AF, n°25, p. 7-281.

CEREQ [Depuis 1973], Enquête sur le financement de la formation continue par les entreprises (Exploitation des déclarations fiscales «24/83»)

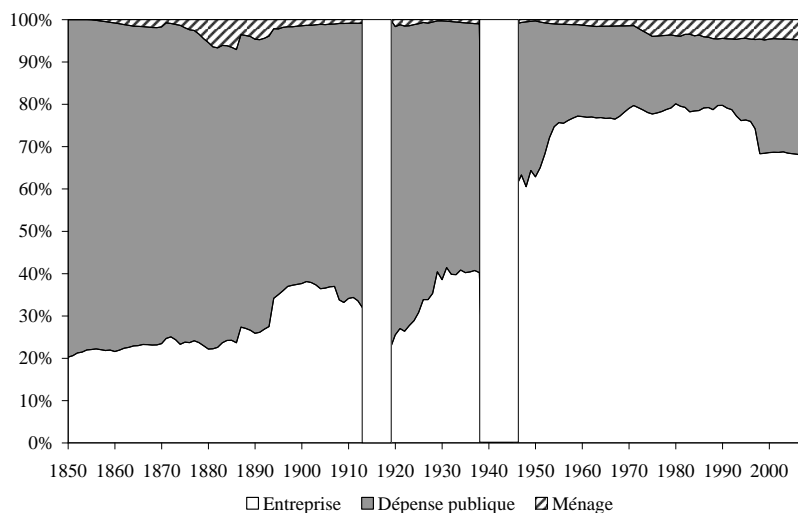
DEPP [2010] "Coût de l'éducation en 2008", Note d'information, n°10.01, Paris.

INSEE [1994 à 2002], *Annuaire Statistique de la France*, INSEE, Paris.

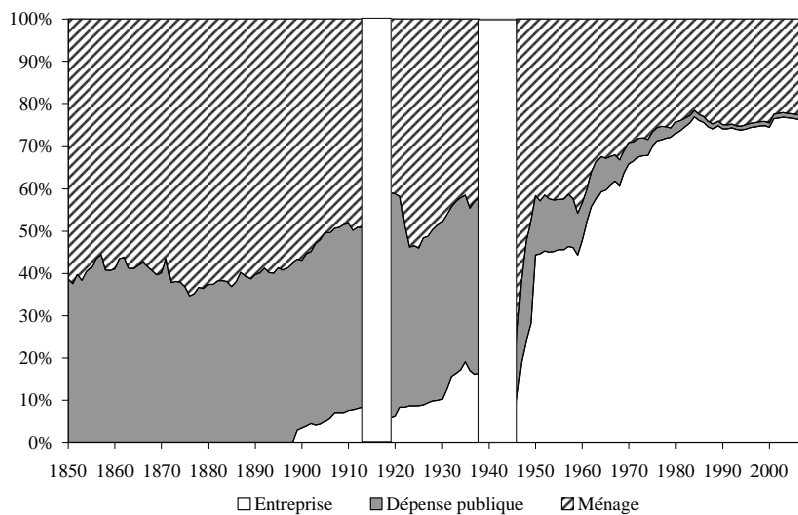
MEN – DEPP [2002 à 2007], "Le compte de l'éducation", diverses *Notes d'informations*, MEN – DEPP, Paris.

Annexe 3 : Les structures de financement des trois composantes du *développement des hommes*

Vieillesse



Santé



Education

